

BLASON D'AGEN

Valeur : 0,12 F

Couleurs : rouge, jaune, noir

100 timbres à la feuille



Dessiné par LOUIS
Gravé par FRÈRES
Imprimé en typographie
Format vertical 17 × 21
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 16 mai 1964 à AGEN (Lot-et-Garonne);

générale, le 19 mai 1964 dans les autres bureaux.

La description héraldique du blason d'Agen est la suivante : « Parti : au premier de gueules à l'aigle de trois-quart, la tête de profil, d'argent empiétant un listel du même chargé du mot Agen en lettres onciales de sable, au deuxième de gueules au château d'or crénelé, sommé de trois tourelles couvertes et pavillonées du même, le tout maçonné de sable. »

Agen est une très ancienne cité qui, selon certains auteurs, aurait été fondée par des Grecs plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. En fait, s'il est malaisé de confirmer cette origine, il n'en est pas moins vrai qu'Agen fut créée antérieurement à la conquête des Gaules par les Romains puisque, à cette époque, elle était la capitale d'une peuplade celte, les Nitioribriges.

Devenue romaine, Agedinum connut une période de grande prospérité qui devait malheureusement prendre fin avec les invasions barbares.

Elle subit alors successivement la domination des Huns et des Wisigoths, avant d'être prise en 507 par les Francs de Clovis, unie à la couronne, et donnée aux comtes de Toulouse qui l'érigèrent en chef-lieu de comté.

Conquise en 778 par Aygoland, roi des Maures d'Espagne, la ville fut délivrée par Charlemagne qui battit l'armée sarrazine près de Castelmauron. Selon la légende populaire, c'est après cette victoire qu'aurait été accordée à Agen, pour symbole de la souveraineté du futur empereur, l'aigle qui figure encore dans les armes de la ville.

Bien qu'aucun document ne permette de confirmer une telle hypothèse, on est certain que, depuis les premiers rois capétiens, Agen eut pour symbole une aigle romaine semblable à celle adoptée par Charlemagne

lorsqu'il revêtit la pourpre impériale. Quoi qu'il en soit, l'aigle ne constitue qu'un élément du blason, celui-ci étant « parti », c'est-à-dire partagé, au cas particulier par une ligne médiane verticale.

Par bonheur, tous les éléments constitutifs du blason actuel sont figurés sur le sceau appendu au plus ancien texte municipal agenais parvenu jusqu'à nous, une charte datée du 27 mars 1243 par laquelle les Consuls et habitants d'Agen promettent à saint Louis de contraindre Raimond VII, comte de Toulouse, à respecter les clauses de la Paix de Paris qui, depuis avril 1229, a mis fin à la guerre des Albigeois.

Le revers du sceau — le contre-sceau — représente l'aigle et porte en légende « Sigillum communatis civitatis Agenni » (Sceau de la Communauté de la Cité), tandis que l'avers du sceau — la face — reproduit l'enceinte murée d'Agen entourant les silhouettes d'édi- fices religieux et militaires (trois clochers et deux tours crénelées) et s'orne de l'inscription « Consilii civitatis Agenni » (sceau des Consuls de la ville).

Ainsi, le blason définitif marque l'association « en un parti » des armes des citoyens — le philactère retenu dans les serres de l'aigle ayant été chargé ultérieurement du mot Agen — et de celles de leurs gouvernants — le château donjonné étant la simplification de l'avers du sceau de 1243.

Mais, si la ville a toujours conservé son blason, elle a dû abandonner sa devise, « Nisi dominus custodierit civitatem frustra vigilat qui custodit eam » (si le seigneur ne garde la Cité, c'est en vain que veille celui qui la garde), à la suite des guerres civiles et religieuses du XVI^e siècle qui virent Agen souvent prise et reprise par les adversaires en présence.

